Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LISTE DES PIECES A PRODUIRE AU RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SEJOUR
–
COMPETENCES ET TALENTS

- dernier titre de séjour en cours de validité
- passeport en cours de validité
- 3 photographies d'identité
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
  - (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation)
  - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
  - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée (imprimé à retirer en préfecture), copie de le carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, et acte de propriété, ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation
- tout document de nature à établir la réalisation du projet pour lequel le demandeur avait initialement reçu un titre de séjour, ou son degré d'avancement
- justificatifs de ressources financières permettant d'attester que l'étranger peut vivre de son projet

MEMBRE DE LA FAMILLE

- carte de séjour du conjoint ou parent portant la mention « compétences et talents »
- livret de famille